

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2021/060

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 26 – PRESENTS : 20

SÉANCE EN DATE DU 15 JUIN 2021

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

**POINT 10 : DEMANDES DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PARCOURS DE FITNESS ET DE STREET WORKOUT
1. AU DISPOSITIF DE SOUTIEN A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE ET DES SERVICES DE PROXIMITE (RÉGION GRAND-EST)**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications de Monsieur Arnaud JECHOUX, adjoint au maire chargé du sport et de la jeunesse qui précise :

- que le dispositif de soutien de la région Grand-Est à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité vise à soutenir l'investissement des collectivités territoriales.
- que cette dotation finance des projets qui conduisent au développement de l'offre sportive ou de loisirs pour les habitants du territoire.
- qu'il est proposé de déposer une demande d'aide au titre du développement des infrastructures sportives et de loisirs.

Sur proposition de la Commission d'Administration Générale, et des Finances,

A l'unanimité des voix,

- sollicite une aide financière de la Région Grand Est pour le projet présenté ci-après :
Le projet que nous envisageons s'inscrit dans un vaste programme de développement des infrastructures sportives destiné à encourager les habitants à faire du sport régulièrement. Une activité physique régulière est nécessaire à la santé et au bien-être des enfants comme des adolescents et adultes. Encourager la pratique d'activités sportives non-traditionnelles, comme le Street Workout et le fitness permet de lutter contre l'inactivité. La collection d'agrès fitness retenue est adaptée à différents niveaux d'aptitude pour construire des programmes variés accessibles aux sportifs de tous niveaux, elle répond à tous les besoins comme par exemple les débutants qui souhaitent une initiation progressive.

- Coût estimatif des aménagements : 85 050,00 € HT

Démarrage des travaux en 2022 pour une durée de 4 ans.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses	Fourniture et pose	85 050,00 €
Recettes	Subvention de la Région Grand Est	25 515,00 €
	Fonds libre de la ville (70 % du montant HT des aménagements)	59 535,00 €
	Total des recettes	85 050,00 €

Envoyé en préfecture le 22/06/2021

Reçu en préfecture le 22/06/2021

Affiché le



ID : 057-215706284-20210615-D2021_060-DE

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document et à engager toute démarche portant sur cette demande d'aide financière auprès de la Région Grand Est.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 17 juin 2021

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 17 juin 2021
Le Maire,
Pierre-Jean DIDIOT